



# ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS VIGANAIS

## Informations

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE**

- Afin de favoriser l'accès du plus grand nombre à la pratique musicale, la CCPV met en place un barème tenant compte du quotient familial. Il est important de nous transmettre votre numéro d'allocataire CAF/MSA et votre justificatif de quotient familial.
  
- Le dossier complet est à rapporter :
  - au secrétariat de l'école de musique jusqu'au **30 juin 2024**  
Ouvert les lundis, mardis et mercredis de 14h à 17h30
  
  - **A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024**, auprès de l'accueil de l'intercommunalité  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
  
- Ne pas fournir de chèque avec le dossier d'inscription. Veuillez-vous référer aux modes de règlement.

La Direction

# ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS VIGANAIS

## Dossier d'inscription 2024-2025

Réinscription

1<sup>ère</sup> Inscription

### N° D'ALLOCATAIRE CAF/MSA

Numéro :

### L'ELEVE

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

N° de téléphone de l'élève (si adulte) : .....

Adresse mail de l'élève (si adulte) : .....

### REPRESENTANT LEGAL 1

Père

Mère

Tuteur

Autre

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse (seulement si différente de celle de l'élève) : .....

Code postal : ..... Ville : .....

N° de téléphone : .....

Adresse mail : .....

### REPRESENTANT LEGAL 2

Père

Mère

Tuteur

Autre

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse (seulement si différente de celle de l'élève) : .....

Code postal : ..... Ville : .....

N° de téléphone : .....

Adresse mail : .....

J'accepte que les informations saisies soient utilisées pour me contacter.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 06/01/1978 et à l'entrée en vigueur du Règlement général sur la Protection des Données (RGPD) du 25/05/2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant en nous contactant à l'adresse suivante : [webmaster@cc-paysviganais.fr](mailto:webmaster@cc-paysviganais.fr). Les données recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la CCPV pour l'envoi d'informations sur tout ce qui concerne l'Ecole de Musique et sont destinées à son usage exclusif.

### INSTRUMENTS PROPOSES :

Piano, violon, alto, violoncelle, guitare, basse, saxophone, flûte traversière, clarinette, trompette, trombone, euphonium, tuba, batterie/percussions.

### CHOIX D'INSTRUMENT POUR LA RENTREE 2024-2025

Instrument 1 :

Et / ou \*

Instrument 2 :

\* *Rayer la mention inutile*

### CHOIX DE L'ATELIER SEUL :

- Musiques actuelles
- Classe de jazz
- Brass Band
- Musique de chambre
- Classe d'orchestre
- Chant choral adultes
- Atelier adultes piano

### LOCATION D'INSTRUMENT :

1 trimestre

2 trimestres

3 trimestres

\* *Facturation au trimestre*

### DOCUMENTS A FOURNIR :

- **Justificatif de domicile (pour les nouveaux élèves ou en cas de changement d'adresse)**
- **Assurance Responsabilité Civile en cours de validité**
- **Attestation quotient familial de la CAF/MSA**
- **Formulaire SEPA (à retourner dûment signé uniquement en cas de paiement par prélèvement automatique)**

### MODE DE REGLEMENT :

Comptant

Paiement à réception du titre de recette, au choix selon les modalités suivantes :

- Paiement en ligne sur le site [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)
- Paiement par chèque à envoyer à l'adresse indiquée sur le titre

**Aucun chèque ne doit être fourni avec le dossier**

Par prélèvement automatique au trimestre (Octobre, Janvier et Avril)

- Je confirme que mes coordonnées bancaires n'ont pas changé
- 1<sup>ère</sup> inscription, je joins le formulaire SEPA et un RIB

**Une facture détaillant l'échéancier sera envoyée par mail en septembre**

**TARIFS :**

<b>Q1 Inférieur à 620 €</b>
<b>Q2 Entre 621€ et 880</b>
<b>Q3 Entre 881€ et 1200€</b>
<b>Q4 Supérieur à 1200€</b>

Parcours	QF	1 élève	2 élèves	3 élèves	4 élèves	5 élèves
Éveil musical (3/4 et 5/6 ans)	Q1	102 € □				
	Q2	131 € □				
	Q3	138 € □				
	Q4	145 € □				
Cursus normal enfant (instrument + formation musicale obligatoire à partir de 7 ans + atelier)	Q1	228 € □	387 € □	546 € □	683 € □	797 € □
	Q2	293 € □	498 € □	702 € □	878 € □	1 024 € □
	Q3	309 € □	525 € □	741 € □	926 € □	1 081 € □
	Q4	325 € □	553 € □	780 € □	975 € □	1 138 € □
Cursus enfant instrument seul pour élèves ayant terminé les 2 cycles de Formation musicale et les enfants de moins de 7 ans	Q1	126 € □				
	Q2	162 € □				
	Q3	171 € □				
	Q4	180 € □				
Cursus adulte (instrument + formation musicale + atelier)	Q1	315 € □	588 € □			
	Q2	405 € □	756 € □			
	Q3	428 € □	798 € □			
	Q4	450 € □	840 € □			
Cursus adulte instrument seul	Q1	280 € □	525 € □			
	Q2	360 € □	675 € □			
	Q3	380 € □	713 € □			
	Q4	400 € □	750 € □			
Pratique 2ème instrument (adulte ou enfant)	Q1	84 € □				
	Q2	108 € □				
	Q3	114 € □				
	Q4	120 € □				
Chorale enfant	Q1	102 € □				
	Q2	131 € □				
	Q3	138 € □				
	Q4	145 € □				
Ateliers seuls (jazz, orchestre, musiques actuelles, brass band, musique de chambre, chorale adultes)	Q1	126 € □				
	Q2	162 € □				
	Q3	171 € □				
	Q4	180 € □				
<b>Tarif famille</b>		<b>ad/1 enf</b>	<b>ad/2 enf</b>	<b>ad/3 enf</b>	<b>ad/4 enf</b>	
Cursus normal 1 adulte et enfant(s)	Q1	489 € □	655 € □	798 € □	919 € □	
	Q2	628 € □	842 € □	1 026 € □	1 182 € □	
	Q3	663 € □	888 € □	1 083 € □	1 247 € □	
	Q4	698 € □	935 € □	1 140 € □	1 313 € □	
Cursus normal 2 adultes et enfant(s)	Q1	734 € □	887 € □	1 023 € □	1 124 € □	
	Q2	944 € □	1 140 € □	1 307 € □	1 445 € □	
	Q3	997 € □	1 204 € □	1 379 € □	1 525 € □	
	Q4	1 049 € □	1 267 € □	1 452 € □	1 605 € □	
<b>Tarif Tous à l'Orchestre</b>		<b>1 élève</b>				
Tarifs à partir de la 3 <sup>ème</sup> année (les deux premières années sont gratuites)	Q1	70 € □				
	Q2	90 € □				
	Q3	95 € □				
	Q4	100 € □				

**TOTAL DES PRESTATIONS** ..... €

## AUTORISATIONS

Je soussigné(e) (père, mère ou tuteur) .....

### Autorisation de sortie pour les élèves mineurs

autorise  n'autorise pas

Mon enfant à quitter l'école de musique du Pays Viganais après ses cours.

### Participation aux diverses manifestations

autorise  n'autorise pas

Mon enfant à participer aux diverses manifestations proposées par les enseignants, hors des locaux de l'école de musique du Pays Viganais (répétitions, auditions, concerts, sorties pédagogiques).

### Autorisation « droit à l'image »

autorise  n'autorise pas

La Communauté de Communes du Pays Viganais à réaliser des supports visuels (photos, vidéos), à les diffuser, à utiliser l'image de l'élève à des fins de promotion ou d'information des activités de l'école de musique ou de la collectivité.

## REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e)/nous soussignés.....

Elève ou parents d'élève de l'Ecole de Musique déclare(ons) avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'école de musique intercommunale du Pays Viganais disponible sur le site de la Communauté de Communes du Pays Viganais et m'engage/nous engageons à en respecter les différentes dispositions.

Fait à : ..... le .....

### Signatures

Mère

Père

Tuteur ou représentant légal

Elève (si majeur)